

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE

Cyclofiltre Série 4

CATTINAIR SAS
6 rue des Bouleaux
F – 25150 PONT DE ROIDE
Tél. : +33 (0)3 81 32 68 00

Déclaration de conformité CE

La présente déclaration concerne les cyclofiltres de la série 4 de type 4X ou 4Y ou 4XBRV1. Le cyclofiltre est composé d'une carcasse métallique, de manches filtrantes fixées sur un support, d'un boîtier de décolmatage certifié avec contrôle de la pression dans le filtre et d'événements de protection contre l'explosion.

Les manches filtrantes sont certifiées antistatiques (le certificat porte sur la manche complète). Dans sa variante BRV1, il est équipé d'un bras racleur mis en mouvement par un motoréducteur certifié. Le cyclofiltre peut être équipé d'autres accessoires électriques certifiés.



Il est déclaré par la présente que les cyclofiltres de la série de type 4X, 4Y ou 4XBRV1 fabriqués par CATTINAIR SAS sont conformes :

- Aux dispositions réglementaires définies par l'annexe I de la directive européenne 2006/42/CE
- A la directive 2014/34/UE - (ATEX)
- A la directive 2014/35/UE – (Directive basse tension)
- A la directive 2014/68/UE - (Équipements sous pression)
- A la norme NF EN ISO 80079-36 : 2016
- A la norme EN ISO 80079-37 : 2016
- A la norme NF EN 1127-1 : 2011
- A la norme NF EN 14491 : 2012

Pour ce produit, l'attestation d'examen UE de type INERIS 03 ATEX 3035 X est disponible. Document délivré par l'organisme notifié :

Ineris – N° 0080
Parc technologique Alata – BP 2
F – 60550 Verneuil-en-Halatte

Marquage ATEX pour :

- Cyclofiltre type 4XBRV1 en zone 21 :  II 2 D St1 T 125°C INERIS 03 ATEX 3035 X
- Cyclofiltre type 4XBRV1 en zone 22 :  II 3 D St1 T 125°C INERIS 03 ATEX 3035 X

Fait à Pont-de-Roide
Le 16 juin 2020

Thomas HUGUENIN
Responsable Fonction Support



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE

Ventilateur

CATTINAIR SAS
6 rue des Bouleaux
F – 25150 PONT DE ROIDE
Tél. : +33 (0)3 81 32 68 00

Déclaration de conformité CE


Le ventilateur centrifuge est une machine qui propulse de l'air de façon continue par action aérodynamique. Il comporte une turbine tournant dans une carcasse métallique (enveloppe) ayant la forme d'une volute. L'entraînement du ventilateur se fait par transmission directe (moteur en bout d'arbre) ou par transmission poulies-courroies. L'air en mouvement contient une concentration de copeaux et poussières inférieur à 30 gr/m³. Seule la faible fraction de granulométrie inférieure à 500 µm est explosible.

Les vitesses d'air importantes dans le ventilateur augmentent le niveau d'énergie minimale nécessaire pour enflammer un nuage explosible et donc réduisent le risque d'explosion. Par conséquent, il n'y a pas d'atmosphère explosive à l'intérieur du ventilateur.

Conformément à la directive 2014/34/UE, le ventilateur est traité pour ne pas être une source d'inflammation pour les appareils connectés qui pourraient contenir rarement une atmosphère explosive.

Il est déclaré par la présente que les ventilateurs de types XRMB / XRCMB / BLC / XRHA / XRCHA fabriqués par CATTIN AIR SAS sont conformes :

- Aux dispositions réglementaires définies par l'annexe I de la directive européenne 2006/42/CE
- A la directive 2014/34/UE - (ATEX)
- A la directive 2014/35/UE - (Directive basse tension)
- A la directive 2014/30/UE - (Compatibilité électromagnétique)
- A la norme NF EN 14986 : 2017 - Conception des ventilateurs pour les atmosphères explosibles

Marquage ATEX du produit :  II 3/- D

Fait à Pont-de-Roide
Le 16 juin 2020

Thomas HUGUENIN
Responsable Fonction Support



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE

Registre à commande pneumatique – APN / ARN / CFV

CATTINAIR SAS
6 rue des Bouleaux
F – 25150 PONT DE ROIDE
Tél. : +33 (0)3 81 32 68 00

Déclaration de conformité CE

Description de l'appareil :

Les registres à commande pneumatique de type APN / ARN et CFV sont conformes à la directive 2014/34/UE pour une **zone 2 ou 22** (Ex II 3 G / Ex II 3 D).

Cette déclaration de conformité concerne également les registres à commande pneumatique de type APN / ARN / CFV installés hors zone.

Dispositions satisfaites par l'appareil :

Le volet à commande pneumatique est utilisé pour fermer un tuyau transportant de l'air avec ou sans débit de fuite.

Dans le cas d'appareil installé en zone 2 ou 22, le volet à commande pneumatique est équipé d'accessoires électrique certifiés Ex II 3 D / Ex II 3 G.

Normes appliquées :

En accord aux exigences essentielles de santé et de sécurité conformément à :


- EN 80079-36 : Atmosphères explosives – Partie 36 : Appareils non électriques destinés à être utilisés en atmosphères explosives.
- NF EN 60079-0 : Atmosphères explosives – Partie 0 : Matériel – Exigences générales.

Directive communautaires appliquées :

- 2014/34/UE : Appareils et systèmes de protection destinés à être utilisés en atmosphères explosibles.
- 2006/42/CE : Directive machines
- 2004/108/CE : Compatibilité électromagnétique

Fait à Pont-de-Roide
Le 16 juin 2020

Thomas HUGUENIN
Responsable Fonction Supports



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE

Cyclofiltre CM117B

CATTINAIR SAS

6 rue des Bouleaux

F – 25150 PONT DE ROIDE

Tél. : +33 (0)3 81 32 68 00

Déclaration de conformité CE

Le cyclofiltre est composé d'une carcasse métallique, de manches filtrantes fixées sur un support, d'un boîtier de décolmatage certifié avec contrôle de la pression dans le filtre et d'événements de protection contre l'explosion.

Les manches filtrantes sont certifiées antistatiques (le certificat porte sur la manche complète).

Le cyclofiltre peut être équipé d'autres accessoires électriques certifiés.

Il est déclaré par la présente que les cyclofiltres de type CM117B fabriqués par CATTIN AIR SAS sont conformes :

- Aux dispositions réglementaires définies par l'annexe I de la directive européenne 2006/42/CE
- A la directive 2014/34/UE - (ATEX)
- A la directive 2014/35/UE - (Directive basse tension)
- A la directive 2014/68/UE - (Équipements sous pression)
- A la norme NF EN ISO 80079-36 : 2016
- A la norme EN ISO 80079-37 : 2016
- A la norme NF EN 1127-1 : 2011
- A la norme NF EN 14491 : 2012

Fait à Pont-de-Roide

Le 16 juin 2020

Thomas HUGUENIN

Responsable Fonction Support



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE

Cyclofiltre CNC / CFFC / CFPM

CATTINAIR SAS
6 rue des Bouleaux
F – 25150 PONT DE ROIDE
Tél. : +33 (0)3 81 32 68 00

Déclaration de conformité CE

La présente déclaration concerne les cyclofiltres de type CNC / CFFC / CFPM.

Le cyclofiltre est composé d'une carcasse métallique, de cartouches filtrantes fixées sur un support, d'un boîtier de décolmatage avec contrôle de la pression dans le filtre et d'un évent de protection contre l'explosion.

Il est déclaré par la présente que les cyclofiltres de type CNC / CFFC / CFPM fabriqués par CATTIN AIR SAS sont conformes :

- Aux dispositions réglementaires définies par l'annexe I de la directive européenne 2006/42/CE
- A la directive 2014/34/UE - (ATEX)
- A la directive 2014/35/UE – (Directive basse tension)
- A la directive 2014/68/UE - (Équipements sous pression)
- A la norme NF EN ISO 80079-36 : 2016
- A la norme EN ISO 80079-37 : 2016
- A la norme NF EN 1127-1 : 2011
- A la norme NF EN 14491 : 2012

Fait à Pont-de-Roide
Le 16 juin 2020

Thomas HUGUENIN
Responsable Fonction Support



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UE

Écluse EAMRP9

CATTINAIR SAS

6 rue des Bouleaux

F – 25150 PONT DE ROIDE

Tél. : +33 (0)3 81 32 68 00

Déclaration de conformité UE

La présente déclaration concerne les écluses de type EAMRP9.

L'écluse d'air est fabriquée pour résister au choc de la pression d'explosion. En présence d'une atmosphère explosive d'un mélange air-poussières (zone 20 à l'intérieur), elle doit empêcher la propagation du feu dans les deux directions jusqu'à une pression réduite maximale d'explosion $P_{red-max}$ sans qu'il y ait transmission de flamme ou d'étincelle. La poussière est décrite par le paramètre d'explosion Kst_{max} . Ce type d'écluse d'air remplit ces conditions jusqu'à la valeur :

EA1MRP9 : $P_{red-max} = 80 \text{ kPa} - 20 \text{ tours / minutes}$

EA1,5MRP9 – EA4MRP9 : $P_{red-max} = 60 \text{ kPa} - 20 \text{ tours / minutes}$

$Kst_{max} = 20 \text{ MPa.m.s}^{-1}$

Il est déclaré par la présente que les écluses de type EAMRP9 fabriqués par CATTINAIR SAS sont conformes :

- Aux dispositions réglementaires définies par l'annexe I de la directive européenne 2006/42/CE
- A la directive 2014/34/UE - (ATEX)
- A la directive 2014/35/UE - (Directive basse tension)
- A la norme NF EN 15089 : 2009
- A la norme NF EN ISO 13463-1 : 2009¹

Pour ce produit, l'attestation d'examen UE de type FTZU 11 ATEX 0151 X est disponible.

Document délivré par l'organisme notifié :

FTZU – N° 1026

Pikartska 7

CZ – 71607 OSTRAVA RADVANICE

Ce produit est fabriqué sous assurance qualité production.

Notification n° INERIS 19 ATEX Q 401.



Notification délivrée par l'organisme notifié :

Ineris – N° 0080

Parc technologique Alata – BP 2

F – 60550 Verneuil-en-Halatte

Marquage ATEX pour les écluses de type EAMRP9 :

- Appareil installé hors zone :  II 1D/-C 70°C
- Appareil installé en zone 22 :  II 1D/3Dc 70°C

¹ : La norme n'est pas une norme harmonisée de la directive 2014/34/UE. Le produit a fait l'objet d'un examen d'impact des modifications majeures introduites par cette nouvelle norme afin de s'assurer que le produit est toujours conforme aux exigences essentielles de la directive ATEX.

Fait à Pont-de-Roide

Le 31 mars 2023

Dylan PETITJEAN

Référent ATEX



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UE

Évent

CATTINAIR SAS
6 rue des Bouleaux
F – 25150 PONT DE ROIDE
Tél. : +33 (0)3 81 32 68 00

Déclaration de conformité UE

La présente déclaration concerne les événements de type EPI 04/2.

Les événements d'explosion limitent les effets d'une explosion d'un mélange air-poussières.

Ce système est conçu pour la protection des appareils des installations de dépoussiérage et peut être une interface entre une 20 ou 21 et une zone sûre.

Il est déclaré par la présente que les événements d'explosion de type EPI 04/2 fabriqués par CATTINAIR SAS sont conformes :

- Aux dispositions réglementaires définies par l'annexe I de la directive européenne 2006/42/CE
- A la directive 2014/34/UE - (ATEX)
- A la norme NF EN 14797 : 2006

Pour ce produit, l'attestation d'examen UE de type INERIS 03 ATEX 0002 X est disponible.

Document délivré par l'organisme notifié :

Ineris – N° 0080
Parc technologique Alata – BP 2
F – 60550 Verneuil-en-Halatte

Ce produit est fabriqué sous assurance qualité production.

Notification n° INERIS 19 ATEX Q 401.

Notification délivrée par l'organisme notifié :

Ineris – N° 0080
Parc technologique Alata – BP 2
F – 60550 Verneuil-en-Halatte

Marquage ATEX pour les événements d'explosion de type EPI 04/2 :

-  D INERIS 03 ATEX 0002 X

Fait à Pont-de-Roide
Le 6 mars 2023
Dylan PETITJEAN
Réfèrent ATEX



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE

Manche filtrante

CATTINAIR SAS
6 rue des Bouleaux
F – 25150 PONT DE ROIDE
Tél. : +33 (0)3 81 32 68 00

Déclaration de conformité CE

Description du composant :

Manches filtrantes antistatiques déclarées conforme à la Directive 2014/34/UE pour être installées dans une zone 20 (atmosphère explosive poussières)

Dispositions auxquelles répond le composant :

Les manches filtrantes référencées PE40AS (identification INERIS 05-AK-005) sont composées d'un média filtrant polyester avec en mélange 5 % de fibres polyester cuivrées. Elles présentent une résistance électrique comprise entre $1,076.70^7$ et $1,181.10^7$ ohms et sont par conséquent conductibles des charges électrostatiques. Elles sont donc antistatiques conformément aux prescriptions de la directive 2014/34/UE.

Nom et N° de l'organisme de vérification :

INERIS N°0080
Parc Technologique Alata
BP 2
F- 60550 Verneuil-en-Halatte

N° de l'attestation :

Pour ce produit, l'attestation INERIS P 69650-05-AK-005 est disponible.

Normes appliquées :

Le respect des exigences essentielles de sécurités et de santé est assuré par :

- La conformité à la norme Européenne NF EN 1127-1

Fait à Pont-de-Roide
Le 21 janvier 2021

Dylan PETITJEAN
Référent ATEX

